

Affichez cet e-mail dans votre navigateur



Les Brèves

Cette semaine, dans le secteur du bus et de l'autocar:



Formation: quelle assistance fournir à un chauffeur ou à un collaborateur après un accident ou une agression ?

Vendredi 17/03, 13 employés travaillant dans des activités opérationnelles au sein de la compagnie de bus Keolis Belgique ont assisté à la toute première formation sur l'aide psychosociale pour les collaborateurs après un accident ou une agression (verbale ou physique). Cette formation est proposée par la Croix-Rouge de Belgique et Rode Kruis Vlaanderen en collaboration avec le FBAA et s'inscrit dans le cadre d'un accord de collaboration.

En collaboration avec la Croix-Rouge de Belgique, nous proposons deux types de formations adaptées aux entreprises de bus et d'autocars en lien avec la réalité du terrain afin de les préparer encore mieux à toute crise :

La formation « Aide psychosociale auprès des collaborateurs de votre entreprise de bus/cars »

Cette formation consiste à former les responsables à apporter de l'assistance et une écoute aux collaborateurs ou chauffeurs après un incident. La formation permet d'en savoir plus sur :

- l'accueil des employés après un incident.
- reconnaître comment et pour qui un accident peut être choquant
- reconnaître ce dont les gens ont besoin après un événement choquant
- soutenir la résilience des personnes
- se soutenir mutuellement en tant qu'équipe
- à qui faire appel pour recevoir de l'aide
- ...

Formation « Votre plan d'urgence dans la pratique ? »

Cette formation a pour but d'aider les entrepreneurs et leurs collaborateurs à élaborer un plan d'urgence et de tester ce dernier dans la pratique.

Vous souhaitez programmer une de ces formations pour vos employés ? Contactez communication@fbaa.be.



'FIT FOR 55': Accueil mitigé du Pacte vert pour l'Europe – Objectifs pour les émissions de CO2

Mardi dernier, la Commission a présenté ses nouveaux objectifs en terme d'émissions de CO2 pour les véhicules utilitaires lourds neufs. Les autobus et les autocars tombent également dans le champ d'application de la nouvelle réglementation. Point positif, ces objectifs inciteront les constructeurs à miser sur le développement de nouveaux véhicules zéro émission. Les véhicules neufs lancés sur le marché devront, en moyenne, afficher une réduction des émissions de CO2 de 45 % à compter de 2030, de 65 % à compter de 2035 et de 90 % à compter de 2040. Concernant les bus urbains, le processus sera encore plus rapide car tous les véhicules neufs devront afficher des émissions nulles à compter de 2030. Selon la Commission, ces véhicules peuvent effectuer la transition plus rapidement car ils peuvent se recharger complètement pendant la nuit et se déplacer sur des itinéraires courts bien définis et prévisibles. Il reste toutefois de nombreuses questions en suspens, car la transition requiert non seulement des véhicules, mais aussi des avancées en termes d'autonomie, d'infrastructure et de possibilités de recharge. Le cadre social ne doit pas non plus être négligé.

Les constructeurs peuvent choisir librement les technologies dans lesquelles ils investissent en vue d'atteindre les objectifs (électricité, hydrogène, etc.). Pour notre secteur, la proposition ne prévoit pas de carburants neutres en CO2, comme les carburants synthétiques ou le HVO. Pourtant, ces carburants permettraient de réduire considérablement les émissions de CO2, surtout pour le transport sur de longues distances, pour lequel il n'existe pas encore d'alternative sur le marché. La Commission estime que ces carburants doivent être réservés aux secteurs comme le transport aérien et maritime, qui ont plus de mal à réaliser la décarbonation. La FBAA indique que ce choix politique ne peut avoir pour conséquence que les clients délaissent le transport collectif par route et préfèrent à nouveau la voiture privée ou l'avion, dont les émissions par passager sont beaucoup plus élevées que celles d'un autocar. De même, nous ne sommes nulle part en ce qui concerne les infrastructures de recharge publiques pour véhicules utilitaires, indispensables pour les véhicules parcourant de longues distances. A cet égard, il est également positif qu'une évaluation intermédiaire soit prévue et que l'objectif de 90 % de réduction des émissions laisse encore une ouverture pour le segment le plus vulnérable. Nous espérons que le Conseil et le Parlement approfondiront un peu plus les spécificités de notre secteur lors des débats.



Busfan.be fait la promotion des voyages en autocar auprès des jeunes adultes en Flandre

Cette semaine, Busfan.be lance une campagne en Flandre en collaboration avec Tourisme Normandie et Het Nieuwsblad pour promouvoir les voyages en autocar auprès des jeunes adultes. Jusqu'à la fin du mois de mars, des articles inspirants, des reportages photo et vidéo seront publiés sur Het Nieuwsblad, Evenaar TV et sur les médias sociaux à propos du voyage en car que nous avons mis en place en juin 2022. Nous avons visité la Normandie avec le journaliste Alain Bloeykens et le présentateur Ben Roelants, ainsi que de jeunes adultes. Merci à nos partenaires : Tourisme Normandie, Van Hool & Het Nieuwsblad.

En 2022, une campagne similaire avait eu lieu à destination des jeunes adultes francophones, en collaboration avec des créateurs de contenu.

Découvrez les images de la campagne de 2022 en Wallonie.



CAR & BUS E-ZINE : apprendre à tout le personnel à réagir de manière appropriée en cas d'incendie de batterie ?

« Tous ceux qui mettent en service des bus à batterie ou à pile à combustible doivent informer les chauffeurs, les techniciens, le personnel de bureau et les cadres de l'impact d'un éventuel incendie », déclare Kurt Vollmacher, expert en technologies alternatives et pompier professionnel. Lisez l'article sur la façon de réagir en cas d'incendie de batterie avec des conseils pour les entreprises et les chauffeurs.

Lire cet article sur les e-bus
 Recevez les nouveaux e-zines dans votre boîte mail

CONDOLÉANCES

Le 12/02, monsieur René Léonard, Voyages Léonard à Barchon, est décédé à l'âge de 73 ans. Il a été Président du CFA-Car et Vice-Président FBAA-Car de 2002 à 2010. Nos sincères condoléances à la famille endeuillée.

Exprimez ici vos condoléances

CONDOLÉANCES

Le 13/02 dernier est décédé à l'âge de 86 ans Monsieur Roger Dellège, père de Jean-Pol Dellège, Voyages Dellège à Limbourg. Nos sincères condoléances à la famille endeuillée.

Exprimez ici vos condoléances

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU SECTEUR



Réunions statutaires CFA-VRA-FBAA

Comité Fédéral Autocar



Symposium & Réception de Printemps
[Inscrivez-vous ici !](#)

